



Port de Dieppe, le 18 juillet 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Restauration du Pont Colbert : Point sur le chantier

Cinq mois après son transfert vers le Cours de Dakar, Ports de Normandie fait le point sur le chantier de restauration du Pont Colbert.

Les travaux sur le pont

Les deux premiers tiers du pont ont été entièrement décapés et recouverts d'une couche d'apprêt afin d'empêcher le développement de la rouille. Cette couche est d'un beige très lumineux afin de faciliter le diagnostic de l'état de la structure. Chaque zone nécessitant une réparation ou un remplacement a été marquée et répertoriée dans un tableau de 10 000 lignes recensant toutes les pièces avec un code couleur (rouge = on remplace / orange = on arbitre / vert = on conserve).

Pour mémoire, la méthodologie de travail est la suivante :

- Lorsqu'une pièce est endommagée à moins de 30 %, elle est conservée (vert).
- Lorsqu'une pièce est endommagée à plus de 70 %, elle est remplacée (rouge).
- Entre 30 et 70 %, un examen de la pièce est effectué et un arbitrage est rendu, après avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), sur son remplacement ou sa réparation (orange).

A ce stade du chantier, le taux de dégradation est conforme à ce qui avait été estimé avant décapage. Les entretoises sont très « fatiguées » et compliquées à réparer. Les montants verticaux sont abimés mais réparables. Les grosses croix de St-André sont globalement en bon état.

Lors des échanges avec la DRAC, il a également été convenu de procéder à quelques ajustements de structure qui ne modifieront en aucun cas l'aspect général du pont mais permettront, à terme, de limiter les zones de rétention d'eau et donc de corrosion. Il a également été décidé de rebasculer le garde-corps historique à l'intérieur du pont, là où il était initialement, avant que des trottoirs à encorbellement ne soient installés en 1938. Un nouveau garde-corps, côté mer, sera mis en place. Ses montants seront placés dans l'axe des montants du pont afin d'alléger l'allure générale du pont.

Concernant la couleur du pont, un diagnostic des différentes couches de peintures qui ont été appliquées sur le pont depuis sa construction a été remis à la DRAC qui rendra son avis en septembre. Affaire à suivre...

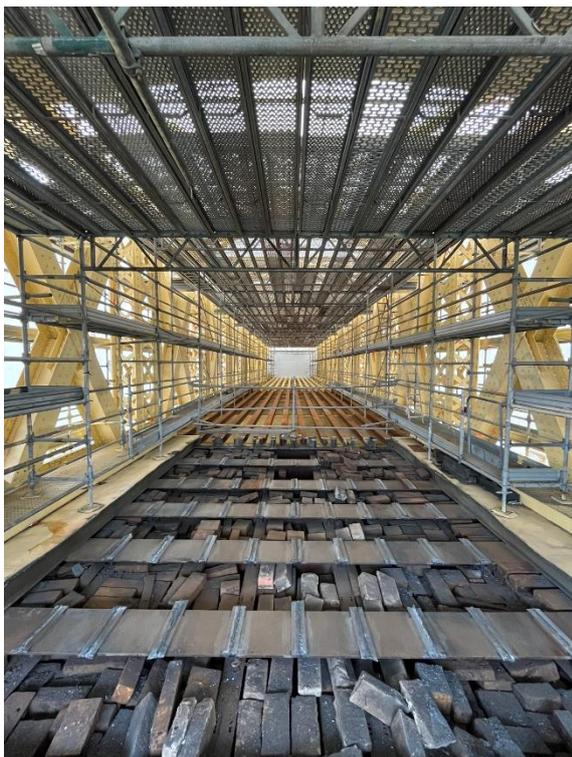
Enfin, les travaux de chaudronnerie ont débuté. La fabrication des nouvelles tôles pour la réparation du chevêtre a commencé dans les ateliers à Saint-Saulve. A partir de cette semaine, la dépose des rivets des consoles des anciens trottoirs va s'amorcer.



La zone 1 décapée ©F. Thomas – Ports de Normandie



Chaque point rouge ou orange correspond à une zone à réparer et/ou remplacer ©Ports de Normandie



La zone 2 décapée ©F. Thomas – Ports de Normandie

Les organes de rotation du pont

L'ensemble des constats, accompagnés de propositions de réparation, a été transmis à la maîtrise d'œuvre qui, après étude, a autorisé l'entreprise à débiter les travaux.

La zone de rotation du pont

Le mur circulaire en brique va être réparé à partir du mois de septembre. Toutes les briques jaunes et poreuses (environ un tiers), vont être remplacées par des briques les plus ressemblantes possibles à celles d'origine.

La pierre de granit du rail de rotation va être remplacée à l'automne.

Enfin, en accord avec la DRAC, un système d'évacuation des eaux va être mis en place sur cette zone afin de limiter la corrosion.

La cabine de manœuvre

Elle est en cours de sablage aux Ateliers Chauvet, situés près de Poitiers. Idem pour les organes de commande, dont la société Hyd&o se charge de la restauration. La repose de la cabine datant de 1946 est prévue, si tout se passe bien, à l'automne.

La salle des machines

Les travaux devraient débuter en septembre, dès que les équipes de décapage-peinture en auront fini avec le décapage du pont.

La passerelle Colbert

Nouveau service ! Des abris anti-pluie vont être installés de part et d'autre de la passerelle afin d'améliorer le confort de ses usagers lorsque celle-ci est ouverte à la navigation. Ils seront équipés de bancs.

Journées du patrimoine

Samedi 21 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2024, Ports de Normandie et les entreprises travaillant à la restauration du pont vont proposer une visite guidée du chantier ainsi que des démonstrations de leurs savoir-faire. Le programme est en cours de finalisation. Le nombre de places sera limité. Plus d'informations à venir.

POUR MEMOIRE : LES ELEMENTS CLEFS DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT COLBERT

LE PROJET EN BREF

Classé aux Monuments Historiques en 2020 suite à une forte mobilisation citoyenne et à l'engagement des collectivités, le pont Colbert va faire l'objet d'une restauration complète. Sa structure, constituée d'un mélange de fer puddlé d'origine et d'acier d'après-guerre, est très endommagée et va donc être remise en état. Nous allons également rénover sa chaussée et élargir ses trottoirs afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Des travaux sur le génie civil sont également prévus : reprise du pavage circulaire de la zone d'effacement du pont, restauration des escaliers, des butées et du couronnement de quai... ainsi qu'une restauration de la cabine de manœuvre et un ravalement de façade du bâtiment des machines. Enfin, l'opération comprend la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

LES GRANDES ETAPES DU CHANTIER

(Les durées ci-dessous ne sont qu'indicatives et non cumulatives)

- Fermeture de la circulation routière sur le Pont Colbert et mise en service de la passerelle piétonne : 24 janvier 2024
- Transfert du Pont vers le Cours de Dakar : du 8 au 10 février 2024
- Mise sous cocon, désamiantage et décapage du Pont : 6 mois
- Réparation de la structure du Pont : 8 mois
- Protection anti-corrosion et peinture du Pont : 3 mois
- Rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du Pont : 8 mois
- Rénovation de la cabine de manœuvre : 10 mois
- Ravalement de la façade du bâtiment des machines : 6 mois
- Mise en lumière : 3 mois
- Fin du chantier : mi 2025

LES PARTENAIRES ET LE BUDGET

19.6 M€ sont consacrés à ce projet financé par :

- La Région Normandie : 9,4M€
- Le Département de Seine Maritime : 3,3 M€
- L'Union Européenne (FEDER) : 2 M€
- L'Etat : 4,9 M€

La Ville de Dieppe est un relais essentiel de l'information ainsi que l'interface entre les différents acteurs du projet, les habitants et les commerçants. La Ville a également réalisé plusieurs investissements pour aménager les voiries et réorganiser les circulations. Quant Dieppe Maritime, elle accompagne ce projet à travers Deep Mob.

LES ACTEURS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage : Ports de Normandie

Maître d'œuvre : Profractal - Venna Ingénierie - Spielmann & Chirino Architectures

Architecte du patrimoine : Desmont Tricot Architectes Associés

Charpente, mécanismes, réfection de la zone d'effacement, équipements et superstructures : Groupement Eiffage Métal - Lassarat

Mise en lumière : Cegelec SDEM

Réfection du bâtiment de la salle des machines : consultation en cours

+ D'INFOS

Retrouvez toutes les infos sur le chantier, les circuits de déviation et la passerelle piétonne sur pontcolbert.portsdenormandie.fr ou en appelant le 06 17 50 61 90 (numéro mis en place par le Ville de Dieppe).

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gerin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr